

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
CHARLES KOFFI DIBY
MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE,
A L'OUVERTURE DE LA 13^{ème} SESSION
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA
CEDEAO**

Yamoussoukro, le 26 mars 2014

- ✓ Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- ✓ Monsieur le Président de la Commission ;
- ✓ Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Missions diplomatiques ;
- ✓ Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales ;
- ✓ Mesdames et Messieurs les Commissaires ;
- ✓ Honorables invités ;
- ✓ Mesdames et Messieurs.

J'éprouve un sentiment de joie en vous accueillant, de nouveau à Yamoussoukro, à l'occasion de cette 13^{ème} Session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO.

Je voudrais, au nom du Président de la République et du Gouvernement ivoiriens ainsi qu'en mon nom propre, vous souhaiter la cordiale bienvenue, chez vous, en terre ivoirienne.

Mesdames et Messieurs,

Notre rencontre de ce jour, essentiellement consacrée à l'examen des conclusions de la Réunion du Comité Ministériel de Suivi des négociations sur l'Accord de Partenariat Economique (APE), revêt un intérêt particulier pour la consolidation des acquis de l'intégration de notre Communauté. Elle nous offre également l'occasion de dégager des perspectives nouvelles cruciales pour le bien-être de nos populations et la compétitivité de nos entreprises, au moment où notre partenariat avec l'Union européenne prend un tour décisif.

En réalité, chers collègues, les réformes engagées et les progrès économiques et politiques auxquelles nous sommes parvenus, dans une démarche toujours concertée, nous permettent d'envisager cette étape cruciale avec beaucoup d'optimisme.

A cet égard, je voudrais souligner pour m'en féliciter, les avancées notables obtenues lors de notre Session extraordinaire précédente tenue à Abidjan en janvier dernier, avec notamment l'achèvement du processus de recrutement et l'allocation des postes statutaires, dans le cadre des nouvelles structures de notre Organisation. Cette évolution positive a contribué, sans conteste, à la résilience

de notre Organisation, par le renforcement des capacités et l'amélioration de l'efficacité de la Commission.

C'est aussi le lieu de saluer le leadership affirmé de nos Chefs d'Etat dans la conduite de ces différentes réformes ainsi que dans la résolution des crises au Mali et en Guinée Bissau qui offre aujourd'hui à l'espace CEDEAO un environnement de paix, de sécurité et de stabilité.

C'est ici assurément que notre rencontre de ce jour prend tout son sens. Elle nous offre, en effet l'occasion d'amorcer une nouvelle phase de l'évolution des Etats membres dans un environnement de paix et de sécurité, excellent viatique pour un développement économique et social bénéfique à nos populations.

C'est à juste titre que les négociations économiques et commerciales avec l'Union Européenne et la question du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, ont occupé une place de choix lors du Sommet Extraordinaire qui a eu lieu le 25 octobre 2013, à Dakar, au Sénégal.

Ce Sommet avait réitéré son attachement à la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique (APE), équitable et axé sur le développement. Il avait demandé aux négociateurs en Chef de l'Afrique de l'Ouest de reprendre diligemment les discussions avec la partie européenne dans l'optique de conclure, dans les meilleurs délais un Accord régional mutuellement avantageux pour les parties.

Conformément aux objectifs qui avaient été ainsi fixés, un accord préliminaire historique a été conclu, en ce début d'année 2014 soit onze (11) ans après le début des négociations.

C'est le lieu ici de réitérer nos sincères félicitations à l'ensemble des membres du Comité pour l'immense travail réalisé. En effet, d'importants acquis ont été obtenus à l'issue du dernier round des négociations commerciales, à savoir :

- l'offre d'accès au marché de l'Afrique de l'Ouest de 75% de libéralisation,
- l'alignement de cette offre sur le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO qui entrera en vigueur le 1er janvier 2015 ;
- l'engagement de l'UE à soutenir le Projet d'Accords de Partenariat pour le Développement (PAPED) et ;
- l'adoption de règles d'origine plus favorables aux exportateurs.

Je voudrais également saluer Monsieur Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président de la Commission de la CEDEAO, pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour permettre à l'Organisation d'atteindre ses objectifs. Je salue particulièrement son implication personnelle dans la conduite des négociations préliminaires de cet APE régional ainsi que sa détermination et sa vigilance dans la défense des intérêts de notre espace communautaire. Celui-ci est aujourd'hui au

centre des préoccupations de la communauté internationale et de nos partenaires tant bilatéraux que multilatéraux, dans le cadre de multiples initiatives en faveur du SAHEL.

Mesdames et Messieurs,

Il importe, à cet égard, de noter que malgré les importantes avancées obtenues ces dernières années, de nombreux défis restent encore à relever par notre Organisation dans sa quête pour satisfaire les attentes des générations actuelles et futures. Il s'agit notamment des menaces que représentent la piraterie maritime, le crime organisé et le terrorisme.

Au moment où le mandat de la Côte d'Ivoire à la tête de l'Organisation s'achève, je voudrais en appeler à la poursuite de la solidarité au sein de l'espace communautaire CEDEAO et à la mutualisation de nos efforts dans le cadre de la mise en œuvre de projets structurants et intégrateurs tant sur le plan sécuritaire que socio-économique.

Pour terminer, je voudrais exprimer mon souhait de voir les débats se dérouler dans l'esprit d'ouverture et de convivialité qui a toujours caractérisé les travaux des instances de notre Organisation, afin que cette Session aboutisse à l'enrichissement des documents qui nous sont soumis.

En souhaitant plein succès à nos délibérations, je déclare ouvert les travaux de cette Session extraordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO.

Je vous remercie de votre aimable attention.